



## Litige et créance devant mandataire de justice

Par **doums974**, le **13/04/2011 à 12:04**

Bonjour,bonjour, je suis en litige avec mon constructeur pour une maison "finie" en juillet 2008 pour des oublis ( pose d'isolation dans les faux plafonds ) déjà payés, des problèmes ( micro-fissures sur tous les enduits intérieurs ) bardage en bois extérieur ayant occasionné des infiltrations abimées toute la peinture intérieure du RDC ( photo à l'appuie ), fissures sur le enduit extérieur ayant occasionné des infiltrations et délavage de la teinte de l'enduit), pente terrasse du mauvais coté ( vers la maison ), infiltration au sous sol...

le constructeur nous avait promis de tout arranger et avons bloqué les 6000 € restant à devoir sur un compte.. nous n'avons plus jamais eu de nouvelles malgré nos tentatives téléphoniques. Plus de 2 ans ont passé, et étant résigné à finir les travaux par moi même, un mandataire judiciaire nous réclame la somme des 2 factures restantes, l'entreprise étant en liquidation.

Puis-je contester les créances et comment? je n'ai jamais signé le procès verbale de fin des travaux car il n'y a jamais eu de remise des clés "officielle" avec états des lieux, il était juste passé noter sur un cahier tout ce qui n'allait pas pour régler ça au plus vite...il y a 2 ans.Merci